

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2022 A 20 HEURES

**Présents :** G. BASSET – S. BURGAT - S. BONJEAN - C. CHEVALIER – M. GOUEFFON – F. JOUANET – J.M. LAROCHE - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER

**Absents :** Philippine VIMONT (procuration à Didier PAQUERIAUD).

**Secrétaire de séance :** Christophe POMMIER

### Ordre du jour :

- 🗳️ Motion sur les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune

Face à l'impact de la crise économique, face à la faiblesse de la croissance annoncée à 1% en 2023, le Parlement doit prendre la mesure de cette réalité et permettre aux communes et intercommunalités de disposer des moyens d'assurer leurs missions d'amortisseurs des crises. Aussi, l'Association de Maires de France propose à l'exécutif d'indexer la DGF sur l'inflation 2023, de revaloriser la DGF, de maintenir l'indexation des bases fiscales sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de novembre 2022 (+6,8% estimés), de renoncer à la suppression de la CVAE, soit de revoir les modalités de sa suppression, de renoncer à tout dispositif punitif d'encadrement de l'action locale, de réintégrer les opérations d'aménagement, d'agencement et d'acquisition de terrains dans l'assiette du FCTVA, de rénover les procédures d'attribution de la DETR et de la DSIL pour permettre une consommation des crédits votés en lois de finances, de créer un bouclier énergétique d'urgence plafonnant le prix d'achat de l'électricité pour toutes les collectivités locales, éventuellement assorti d'avances remboursables, de permettre aux collectivités de sortir sans pénalités financières des nouveaux contrats de fourniture d'énergie, lorsqu'elles ont dû signer à des conditions tarifaires très défavorables, de donner aux collectivités qui le souhaitent la possibilité de revenir aux tarifs réglementés de vente. Monsieur le Maire propose au conseil Municipal de voter cette motion.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- 🗳️ Fongibilité des crédits en M57

Suite au passage en nomenclature M57 au 01 janvier 2023, la commune de Bessay sur Allier est appelée à définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement. La nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si le Conseil Municipal l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Validation plan de financement SDE ajout éclairage impasse Alain Fournier

Le SDE nous a transmis le plan de financement définitif relatif à l'ajout d'éclairage impasse Alain Fournier. Le montant des travaux s'élève à 341€.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Modification des statuts de Moulins Communauté – prises de deux compétences supplémentaires : « Création et gestion d'une maison France services multi sites », « Structure porteuse du groupe d'action locale à l'échelle des intercommunalités du département de l'allier ».

La communauté d'agglomération de Moulins a intégré deux nouvelles compétences : « création et gestion d'une Maison France Services multi sites » et « structure porteuse du Groupe d'Action Locale à l'échelle des Intercommunalités du Département de l'Allier » et supprimé une compétence : « Gestion et entretien d'un minibus » par délibération du 14 octobre 2022. Le Maire propose de donner un avis favorable sur l'évolution des statuts de Moulins communauté.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Modification du règlement du conseil municipal suite à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements au 01 juillet 2022.

Suite à la délibération du 27 juin 2022 concernant la réforme des règles de publicité des actes réglementaires, il convient de modifier le règlement du Conseil Municipal notamment les articles 27 et 28 concernant les comptes-rendus et les procès-verbaux.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Autorisation achat partie de la parcelle de la propriété Moinard

La parcelle des consorts Moinard située 8 rue René Fallet est en vente. Un emplacement réservé au PLU longe cette parcelle le long du Luzerai. Suite à l'étude de revitalisation de bourg, la fiche action N°7 prévoit de réaliser un cheminement doux qui partira du centre bourg pour rejoindre la mairie en suivant les berges du ruisseau aussi il est proposé d'acquérir 386 m<sup>2</sup> de cette parcelle au prix de 1900 € pour permettre la réalisation de ce projet.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- Partenariat avec EVOLEA dans le cadre de la fiche action n°1 du contrat de revitalisation de bourg.

Suite à l'approbation de l'étude de revitalisation du centre-bourg (RCVCB) approuvée par le Conseil Départemental de l'Allier, il convient désormais de mettre en œuvre la fiche action N°1 de renouvellement urbain. Monsieur le Maire propose d'engager un partenariat avec EVOLEA, coopérative habitat de l'Allier, afin que soient réalisés les logements, les locaux commerciaux et les aménagements extérieurs.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- Subvention exceptionnelle à l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Allier pour l'écoles des jeunes sapeurs-pompiers de NEUILLY-LE-REAL

L'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Allier demande une subvention exceptionnelle pour financer un voyage de devoir de mémoire à Verdun pour les jeunes JSP de Neuilly-le-Réal. Deux jeunes Bessaytois en font partie. Il est proposé de verser 400€.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- Modification des horaires de l'éclairage public

En raison de l'augmentation des coûts de l'énergie, le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les horaires de l'éclairage public. Il est proposé de procéder à l'extinction de l'éclairage public de 21h30 à 6h30 au lieu de 22h30 à 6h actuellement (hors RN7).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- Questions diverses

Eliane Margelidon a mis en vente la maison de son père située place Théodore de Banville en exclusivité à l'agence immobilière Chassagnon. La question de l'achat de ce bien très bien situé qui pourrait accueillir assez rapidement une boulangerie se pose. Le Conseil Municipal approuve l'achat de cette propriété. Cet achat pourrait peut-être être rajouté au RCVCB. Une commission des finances aura lieu après le paiement des premières factures d'électricité. L'accueil des nouveaux habitants qui n'a pas eu lieu depuis 2020 sera programmé le premier vendredi de février.

Le raccordement de la ferme solaire passe par la route de Neuilly sur l'accotement, rue de la plaine sur la chaussée et sur celle du Maquis de Chaugy sur l'accotement. La rue de la plaine sera refaite en intégralité et des négociations sont en cours pour la rue du maquis de Chaugy.

Le tarif de 1 € de la garderie périscolaire n'a pas été augmenté depuis le passage à l'euro. Il faudrait réfléchir à une augmentation ou uniformiser avec l'accueil de loisirs et peut-être mettre en place la tarification suivant les revenus des parents. Un logiciel a été acheté pour la gestion de l'accueil de loisirs.

La Fredon a mis en place une nouvelle chartre + nature. Monsieur Christophe Bras viendra la présenter en commission générale en janvier. Frederic Verdier Vice-Président délégué au développement durable et transition écologique pourra se joindre à l'équipe municipale. Martine Goueffon annonce le Téléthon le 03 décembre en même temps que le marché de Noël. Une aide a été accordée à la famille Stassens par le CCAS. Les colis de Noël seront préparés le 10 décembre.

Le conseil école maternelle a eu lieu, 34 élèves actuellement. Brigitte Sacristan part en retraite le 31 janvier, elle sera remplacée par Florence Leal Farinha, une offre d'emploi a été publiée pour les heures manquantes notamment à l'accueil de loisirs.

La toiture de l'ancienne poste est terminée, le tracteur tondeuse « John Deere » est arrivée, le city stade est en service. Une quinzaine d'arbres vont être plantés notamment aux entrées sud et nord, au parking de la gare et au Comte. Des devis ont été demandés pour le remplacement de la chaudière de la mairie. Les clôtures du lotissement du Comte sont en train d'être refaites par EVOLEA, les plantations ont été enlevées, ce qui ne convient pas aux élus.

Eiffage refait les accotements du chemin des Fourniers et de la Crevée.

Des déchets ont encore été déposés vers le point tri de la route de la Ferté.

Félicitations aux employés pour le nettoyage du cimetière pour la toussaint. Michel Simon précise que deux bénévoles se sont proposés pour aider à l'entretien du cimetière avec des élus. Un essai de végétalisation a été effectué le long de l'église.

La pose des radars pédagogiques aura lieu aux alentours du 20 novembre.

Céline Chevalier fait le compte rendu du conseil d'école élémentaire, inquiétude quant aux effectifs pour l'année prochaine et 2024. Il faudra éventuellement réfléchir sur une éventuelle fusion d'école. Le second Copil pour l'aménagement des cours de l'école aura lieu le 22 novembre. Elle a assisté à l'AG du tir à l'arc, l'association remercie la mairie pour la subvention exceptionnelle versée pour organiser leur compétition 3D.

Sylvain Bonjean fait part de la remise des médailles d'honneur régionale, départementale et communale à Neuilly. Les pompiers vont distribuer les fiches infos santé en même temps que la distribution de leurs calendriers.

Dominique Vizier a assisté à l'AG des cyclos. Une réunion du comité gestion a eu lieu pour la préparation du repas de Noël de la cantine. Le virement bancaire a été mis en place pour le paiement des factures de la cantine. L'augmentation du prix du repas est en discussion.

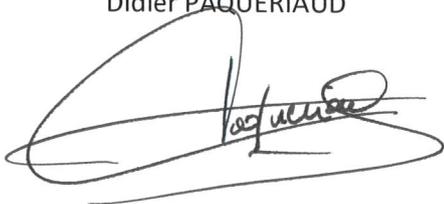
Florence Jouanet a assisté à l'AG du centre social de Jaligny.

Jean Michel Laroche signale encore le mauvais état des accotements route de la Ferté. Le deuxième pont de Moulins sera ouvert en 2023, un barreau routier sera construit route de Montilly.

Séance levée à 22h39.

Approuvé à la séance du

Le Maire,  
Didier PAQUERIAUD



Le secrétaire,  
Christophe POMMIER

